

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

altran

INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

Capgemini

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ ALTRAN TECHNOLOGIES



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables, de la société Altran Technologies a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 14 octobre 2019, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Altran Technologies.

Le présent document incorpore par référence le document de référence d'Altran Technologies pour l'exercice social clos le 31 décembre 2018 déposé auprès de l'AMF le 23 avril 2019 sous le numéro D.19-0368 (le « **Document de Référence** ») et le rapport financier semestriel d'Altran Technologies au 30 juin 2019 (le « **Rapport Financier Semestriel** »), et complète la note établie par la société Altran Technologies en réponse à l'offre publique d'achat (l'« **Offre** ») visant les actions de la société Altran Technologies initiée par la société Capgemini et visée par l'AMF le 14 octobre 2019 sous le numéro 19-490, en application d'une décision de conformité en date du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document et la Note en Réponse sont disponibles sur les sites internet d'Altran Technologies (www.altran.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais au siège social d'Altran Technologies sis 96, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	3
2.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF	4
3.	EVENEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE D'ALTRAN TECHNOLOGIES	4
3.1	Assemblée générale annuelle	4
3.2	Rapport financier semestriel au 30 juin 2019	4
3.3	Autres communiqués de presse publiés par la Société depuis la publication du Document de Référence.....	4
3.4	Gouvernance de la Société	5
3.4.1	Composition du conseil d'administration.....	5
3.4.2	Composition des comités.....	5
3.4.3	Direction Générale	6
3.5	Capital social et principaux actionnaires de la Société	6
3.5.1	Structure du capital social	6
3.5.2	Franchissement de seuils	7
3.5.3	Pacte d'actionnaires	7
3.5.4	Informations relatives à la dilution potentielle du capital.....	7
3.5.5	Rachat par la Société de ses propres actions	8
3.6	Facteurs de risques	9
3.7	Litiges	9
4.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ.....	9

1. INTRODUCTION

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des dispositions des articles 231-13 et 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF (le « **RGAMF** »), la société Capgemini, une société européenne dont le siège social est situé 11, rue de Tilsitt, 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 330 703 844 et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000125338 (mnémonique : CAP) (« **Capgemini** » ou l'« **Initiateur** »), a proposé de manière irrévocable aux actionnaires de la société Altran Technologies, une société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé 96, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 702 012 956 et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000034639 (mnémonique : ALT) (« **Altran Technologies** » ou la « **Société** »), d'acquérir en numéraire les actions de la Société qu'ils détiennent (l'« **Offre** »), dans les conditions décrites dans la note d'information établie par Capgemini et visée par l'AMF en date du 14 octobre 2019 sous le numéro 19-489 (la « **Note d'Information** »).

L'Offre porte sur la totalité des actions Altran Technologies non détenues par l'Initiateur¹ :

- (i) qui sont d'ores et déjà émises soit, à la connaissance de la Société à la date de la Note en Réponse, un nombre maximum de 227.642.786 actions Altran Technologies², et
- (ii) qui sont susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre ou, le cas échéant, de l'Offre Réouverte (telle que définie au paragraphe 1.3.7(C) de la Note en Réponse) à raison de l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement par Altran Technologies (les « **Actions Gratuites** ») soit, à la connaissance de la Société à la date de la Note en Réponse, un maximum de 2.405.239 actions Altran Technologies nouvelles³,

soit, à la connaissance de la Société à la date de la Note en Réponse, un nombre maximum d'actions Altran Technologies visées par l'Offre égal à 230.048.025.

Il est précisé que l'apport d'*American Depositary Receipts* (« **ADR Altran** ») ne sera pas accepté dans le cadre de l'Offre ou, le cas échéant, de l'Offre Réouverte, et que les porteurs d'ADR Altran devront préalablement les échanger contre des actions Altran Technologies qui pourront être apportées à l'Offre ou, le cas échéant, à l'Offre Réouverte, tel que précisé aux paragraphes 2.5 de la Note d'Information et 1.3.3(C) de la Note en Réponse.

L'Offre est soumise au seuil de caducité visé à l'article 231-9, I du RGAMF, tel que décrit aux paragraphes 1.1.7 de la Note d'Information et 1.3.5 de la Note en Réponse. L'Offre inclut également un seuil de renonciation, conformément à l'article 231-9, II du RGAMF, tel que décrit aux paragraphes 2.6.1 de la Note d'Information et 1.3.6(A) de la Note en Réponse.

Par ailleurs, à la date de la Note en Réponse, l'Offre est soumise à la condition suspensive de l'autorisation de l'opération de rapprochement au titre du contrôle des concentrations par la Commission Européenne en application de l'article 6.1.b) du Règlement CE n°139/2004 du 20 janvier 2004 ou les autorités nationales compétentes dans l'Union Européenne (telle que décrite au paragraphe 1.3.6(B) de la Note en Réponse), étant précisé que l'Initiateur se réserve le droit de renoncer à cette condition.

L'Offre revêt un caractère volontaire et sera réalisée selon la procédure normale en application des dispositions des articles 232-1 et suivants du RGAMF.

Les modalités ainsi que le contexte et les motifs de l'Offre sont présentés dans la Note d'Information.

¹ À la date de la Note en Réponse, l'Initiateur détient 29.378.319 actions Altran Technologies (voir paragraphe 1.2.1(D) de la Note en Réponse) sur un total de 257.021.105 actions émises.

² Sur la base du nombre total d'actions déclaré par Altran Technologies au 30 septembre 2019 en application de l'article 223-11 du RGAMF, soit 257.021.105 actions représentant 257.814.914 droits de vote théoriques.

³ Voir paragraphe 1.3.3(B) de la Note Réponse.

2. **INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF**

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du RGAMF et de l'article 6 de l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 dans sa dernière version en date du 20 mars 2015, le présent document relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Altran Technologies constitue une mise à jour des éléments significatifs de l'information périodique et permanente préalablement déposée par Altran Technologies et figurant dans le Document de Référence, qu'il incorpore par référence.

Le rapport financier annuel et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 figurent dans le Document de Référence.

Le Document de Référence est disponible sur les sites internet d'Altran Technologies (www.altran.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais au siège de la Société sis 96, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Les éléments significatifs du Document de Référence sont mis à jour par (i) les communiqués de presse publiés par la Société depuis sa publication et reproduits dans le présent document, (ii) les informations figurant dans la Note en Réponse et (iii) les informations figurant dans le présent document.

3. **EVENEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE D'ALTRAN TECHNOLOGIES**

3.1 **Assemblée générale annuelle**

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société s'est tenue le 15 mai 2019 et toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées. Les documents et informations relatifs à cette assemblée générale sont disponibles sur le site internet de la Société (www.altran.com) sous la rubrique « Finance » puis « Assemblées Générales ».

3.2 **Rapport financier semestriel au 30 juin 2019**

Depuis la publication du Document de Référence, la Société a publié son Rapport Financier Semestriel, qui est incorporé par référence au présent document. L'intégralité du Rapport Financier Semestriel qui comprend notamment les comptes semestriels consolidés résumés de la Société au 30 juin 2019 et le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle y afférente est disponible sur le site internet de la Société (www.altran.com) sous la rubrique « Résultats Financiers ».

Le communiqué de presse en date du 5 septembre 2019 précisant les modalités de mise à disposition du Rapport Financier Semestriel est reproduit à l'Annexe 1 du présent document.

3.3 **Autres communiqués de presse publiés par la Société depuis la publication du Document de Référence**

Les autres communiqués de presse diffusés depuis la publication du Document de Référence et jusqu'à la date du présent document sont reproduits en intégralité en Annexe 2 et disponibles sur le site internet de la Société (www.altran.com) sous les rubriques « Newsroom » et « Actualités et Communiqués de presse ».

Ces communiqués de presse diffusés par la Société sont les suivants :

25 avril 2019	Information sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2019 : Dynamique soutenue au T1 2019, +8,1 % de croissance organique et +9,2 % de croissance économique
9 mai 2019	Altran collabore avec Siemens pour développer des solutions d'ingénierie connectée innovantes sur MindSphere
15 mai 2019	Assemblée générale mixte du 15 mai 2019 : adoption de l'ensemble des résolutions proposées (voir le paragraphe 3.1 ci-dessus)

11 juin 2019	Altran déploie de nouvelles capacités en intelligence artificielle et science des données
24 juin 2019	Capgemini et Altran créent un leader mondial de la transformation digitale des entreprises industrielles et de technologie
12 août 2019	Nouvelle étape franchie dans le projet d'acquisition d'Altran par Capgemini
5 septembre 2019	Résultats semestriels 2019 : une croissance forte, une performance opérationnelle solide (voir le paragraphe 3.2 ci-dessus)
2 octobre 2019	Altran lance un centre spécialisé en « réseaux avancés » aux États-Unis pour aider les clients dans la transition vers la 5G

La prochaine publication financière de la Société est l'information sur le chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2019 prévue le 31 octobre 2019.

3.4 Gouvernance de la Société

3.4.1 Composition du conseil d'administration

L'assemblée générale des actionnaires de la Société du 15 mai 2019 a renouvelé les mandats de M. Dominique Cerutti et Mme Nathalie Rachou en qualité d'administrateur. Mme Diane de Saint-Victor a été nommée administrateur de la Société.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration de la Société réuni le 15 mai 2019 a décidé de renouveler M. Dominique Cerutti dans ses fonctions de Président du conseil d'administration.

M. Sylvain Michel, administrateur représentant les salariés jusqu'au 20 mars 2019, a été remplacé dans ses fonctions par M. Gaël Clément le 9 août 2019.

En conséquence, à la date du présent document, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

Conseil d'administration	
- M. Dominique Cerutti (Président-Directeur Général)	- Amboise Partners SA (représentée par M. Maurice Tchenio)
- M. Gilles Rigal	- Mme Diane de Saint Victor*
- M. Christian Bret	- Mme Martha Heitzmann Crawford*
- Mme Nathalie Rachou*	- Mme Renuka Uppaluri*
- Mme Jaya Vaidhyanathan*	- M. Gaël Clément**

* Administrateur indépendant

** Administrateur représentant les salariés

M. Henry Capelle assiste également aux réunions du conseil d'administration en qualité de censeur.

3.4.2 Composition des comités

Le conseil d'administration de la Société, réuni le 15 mai 2019 à l'issue de l'assemblée générale, a décidé de scinder le comité des nominations et des rémunérations et a approuvé la nouvelle composition des comités spécialisés du conseil d'administration, telle que présentée ci-dessous :

Comité d'audit	
- Mme Nathalie Rachou* (<i>Président</i>)	- Mme Martha Heitzmann Crawford*
- Mme Diane de Saint Victor*	- Mme Jaya Vaidhyathan*

M.Henry Capelle, censeur, assiste également aux réunions du comité d'audit.

Comité des nominations	
- Mme Martha Heitzmann Crawford* (<i>Président</i>)	- Mme Nathalie Rachou*
- M. Gilles Rigal	- Mme Renuka Uppaluri*

Comité des rémunérations	
- Mme Diane de Saint Victor* (<i>Président</i>)	- Mme Nathalie Rachou*
- M. Gilles Rigal	- M. Gaël Clément**

Comité des investissements et acquisitions	
- M. Dominique Cerutti (<i>Président</i>)	- Mme Renuka Uppaluri*
- M. Christian Bret	- Mme Jaya Vaidhyathan*
- M. Gilles Rigal	

* Administrateur indépendant

** Administrateur représentant les salariés

3.4.3 Direction Générale

Le conseil d'administration de la Société du 15 mai 2019 a décidé de renouveler M. Dominique Cerutti dans ses fonctions de Président-Directeur Général.

M. Cyril Roger a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société le 1^{er} août 2019.

3.5 **Capital social et principaux actionnaires de la Société**

3.5.1 Structure du capital social

A la date des présentes, le capital social d'Altran Technologies s'élève à 128.510.552,50 euros divisé en 257.021.105 actions ordinaires de 0,50 euro de valeur nominale chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Au 30 septembre 2019, le nombre de droits de vote était de 257.814.914 (en ce compris 2.461.800 droits de vote attachés aux actions auto-détenues temporairement privées de droit de vote). Les actions entièrement libérées sous la forme nominative pendant une période d'au moins quatre (4) ans bénéficient d'un droit de vote double.

Il est rappelé que le 2 juillet 2019, Capgemini a acquis (i) 22.058.273 actions auprès d'Altrafin Participations, (ii) 3.659.031 actions auprès de M. Alexis Kniazeff et (iii) 3.661.015 actions auprès de M. Hubert Martigny, soit un total de 29.378.319 actions Altran Technologies, représentant 11,43 % du capital social et 11,39 % des droits de vote de la Société (l' « **Acquisition de Blocs** »).

Au 30 septembre 2019, à la connaissance de la Société, le capital social et les droits de vote théoriques étaient répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% de droits de vote théoriques ⁴
Capgemini	29.378.319	11,43 %	29.378.319	11,40 %
Crédit Suisse Group AG	15.178.721	5,91 %	15.178.721	5,89 %
FCPE Altran	644.975	0,25 %	644.975	0,25 %
Flottant	209.357.290	81,45 %	210.151.099	81,51 %
Auto-détention	2.461.800	0,96 %	2.461.800	0,95 %
Total	257.021.105	100 %	257.814.914	100 %

Il n'existe aucun titre de capital, ni aucun instrument financier émis par la Société ou droit conféré par la Société pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société autres que les Actions Gratuites (dont les principales modalités figurent dans la Note en Réponse).

3.5.2 Franchissement de seuils

Les déclarations de franchissement de seuils reçues par la Société, entre le 1^{er} janvier 2019 et la date de la Note en Réponse, en application de l'article L. 233-7 du Code de commerce sont décrites au paragraphe 7.3 de la Note en Réponse.

3.5.3 Pacte d'actionnaires

Dans le cadre de l'Acquisition de Blocs, il a été mis fin :

- au pacte d'actionnaires relatif à la Société conclu le 24 juin 2008 entre Altrafin Participations, M. Alexis Kniazeff et M. Hubert Martigny, Altamir Amboise et le FCPR Apax France VII ; et
- au pacte d'actionnaires relatif à Altrafin Participations conclu le 4 juillet 2013 entre le FCPR Apax France VII, Altamir, AlphaOmega et Altimus ;

dont il est fait référence à la section 8.5.8.2 du Document de Référence.

3.5.4 Informations relatives à la dilution potentielle du capital

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le conseil d'administration de la Société a fait usage de la délégation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale des actionnaires du 27 avril 2018 pour attribuer des actions gratuites au bénéfice des salariés du groupe Altran Technologies.

⁴ Conformément à l'article 223-11 du RGAMF, les droits de vote théoriques sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote (auto-détention).

Les principales caractéristiques de ce plan en cours sont les suivantes :

Plan 2019	
Date d'autorisation de l'attribution par l'assemblée générale	27/04/2018
Date d'attribution par le conseil d'administration	15/05/2019 04/09/2019
Nombre d'actions attribuées	933.986
Condition de présence	Présence continue du bénéficiaire au sein du groupe jusqu'à la date d'acquisition
Conditions de performance	Atteinte d'objectifs futurs fixés en matière d' <i>Operating Margin Group</i> et de <i>Free Cash-Flow</i>
Période d'acquisition	3 années
Règlement	Actions existantes ou à émettre
Date d'expiration de la période d'acquisition	15/05/2022
Période de conservation	Aucune
Nombre d'actions restantes au 30 septembre 2019*	925.863
Nombre de bénéficiaires au 30 septembre 2019	71
Nombre maximum d'actions pouvant être acquises au 30 septembre 2019**	1.111.004

* Compte tenu du départ de certains bénéficiaires depuis la date d'attribution de droits à recevoir des Actions Gratuites.

** En prenant pour hypothèse l'atteinte des objectifs de performance d'un niveau égal à 110 %, donnant droit à l'acquisition de 120 % des actions attribuées restantes au 30 septembre 2019.

Les actions attribuées gratuitement au titre du plan mis en place en juin 2016 ont été livrées à leurs bénéficiaires en juin 2019 conformément aux stipulations du plan d'attribution d'actions gratuites.

3.5.5 Rachat par la Société de ses propres actions

Depuis le 1^{er} janvier 2019, dans le cadre des autorisations consenties au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, la Société a acquis 1.122.683 actions et a cédé 1.294.117 actions, pour un montant total de 1.712.402 euros, au titre du contrat de liquidité conclu avec Exane – BNP Paribas.

A la date des présentes, la Société détient 2.461.800 actions.

Le contrat de liquidité conclu avec Exane – BNP Paribas a été suspendu le 25 juin 2019.

3.6 Facteurs de risques

Les facteurs de risques relatifs à Altran Technologies sont décrits au paragraphe 2.1 du Document de Référence.

La Société n'a pas connaissance, à la date du présent document, d'autres risques opérationnels ou financiers significatifs concernant le groupe Altran Technologies. Toutefois, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la liste des facteurs de risque mentionnés dans le Document de Référence n'est pas exhaustive et qu'il pourrait y avoir d'autres risques, totalement ou partiellement inconnus ou dont la survenance n'était pas envisagée à la date du présent document, de nature à avoir un effet défavorable significatif sur la Société, sa situation financière et/ou ses résultats.

3.7 Litiges

À la connaissance de la Société, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze (12) derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du groupe Altran Technologies, à l'exception des litiges pour lesquels des provisions ont été préalablement effectués et sont explicitées à la note 5.12 des comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, inclus à la section 6.2 du Document de Référence, et qui n'ont pas fait l'objet d'évolution notable à la date d'arrêt des comptes semestriels consolidés résumés de la Société au 30 juin 2019 comme indiqué à la note 8 de ces comptes, inclus à la section 3.6 du Rapport Financier Semestriel.

4. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 14 octobre 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant le jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction de l'Autorité des marchés financiers n°2006-07 du 25 juillet 2006 (telle que modifiée) dans le cadre de l'offre publique initiée par Capgemini et visant les actions de la société Altran Technologies.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Dominique Cerutti

Président - Directeur Général d'Altran Technologies

ANNEXE 1

Communiqué de presse relatif au Rapport Financier Semestriel

Communiqué de presse

05.09.2019

Résultats semestriels 2019

Une croissance forte, une performance opérationnelle solide

- **Chiffre d'affaires: 1 594 M€ (+16.1% de croissance publiée, +8,5% de croissance économique et +7,4% de croissance organique vs. S1 2018)**
- **Marge opérationnelle de 178 M€ (+28,7% vs. S1 2018), soit 11,2%, en hausse de 110 points de base par rapport au S1 2018, alimentée de manière égale par l'Europe et les Amériques**
- **Résultat net ajusté de 64 M€, +10,8% vs. S1 2018 en dépit de la cyberattaque**
- **Free Cash Flow de -31 M€ vs. -225 M€ au S1 2018 grâce à l'amélioration de la performance opérationnelle et à la réduction de la saisonnalité dans le cadre du programme *Altran Cash***

Commentant les résultats du Groupe au premier semestre 2019, Dominique Cerutti, Président-Directeur Général d'Altran, a déclaré :

« Comme prévu, Altran a enregistré une solide performance au premier semestre, reflétant à la fois des tendances positives dans nos secteurs et une bonne dynamique dans toutes nos principales zones géographiques. Nous sommes ravis des progrès réalisés dans des secteurs clés tels que les Communications grâce à la forte progression des dépenses 5G et à frog design. Maintenant que l'intégration d'Arcent est achevée, nous avons remporté de nombreux contrats. Altran est idéalement positionné, avec une présence équilibrée sur divers marchés et une offre diversifiée, pour répondre à l'évolution des besoins en R&D des grandes industries. Nous pensons que notre capacité unique à répondre aux besoins différenciés de nos clients s'intégrera parfaitement à l'expertise de Capgemini, nous permettant ainsi de créer un leader mondial pour accompagner la transformation numérique des entreprises industrielles et technologiques. »

Résultats

(en M€)	S1 2019	S1 2018	%
Chiffre d'affaires	1 594,0	1 372,7	16,1%
Charges opérationnelles nettes	(1 415,8)	(1 234,2)	
Marge opérationnelle	178,2	138,5	28,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,2%</i>	<i>10,1%</i>	
Autres produits et charges opérationnelles	(84,3)	(69,9)	
Résultat opérationnel	93,9	68,6	36,9%
Résultat financier	(44,6)	(53,8)	
Impôt	(15,8)	(5,0)	
Résultat net des activités abandonnées	-	(0,2)	
Intérêts minoritaires	(0,3)	(0,1)	
Résultat net (Part du Groupe)	33,2	9,5	249,5%
Résultat net ajusté (Part du Groupe)	63,7	57,5	10,8%

Altran réalise un **chiffre d'affaires** solide au premier semestre 2019 à 1 594,0 M€ contre 1 372,7 M€ au premier semestre 2018¹ (+16,1%), soit une croissance organique de 7,4% et une croissance économique de 8,5%, avec une contribution positive de toutes les régions.

La **marge opérationnelle** du Groupe s'élève à 178,2 M€, en hausse de 28,7% par rapport au 1^{er} semestre 2018, et atteint 11,2%, en hausse de 110 points de base par rapport à l'année dernière, alimentée par l'Europe et les Amériques.

Le **résultat financier** du Groupe s'établit à -44,6 M€ contre -53,8 M€ au 1^{er} semestre 2018, reflétant la structure de nos financements qui s'est normalisée après les effets exceptionnels de l'année dernière.

Le **résultat net ajusté (Part du Groupe)** progresse de 10,8% à 63,7 M€ malgré la cyberattaque, contre 57,5 M€ au S1 2018. Le résultat net (Part du Groupe) reporté ressort à 33,2 M€ contre 9,5 M€ au S1 2018.

¹ Rappel: Aricent intégré depuis le 20 Mars 2018

Analyse détaillée du chiffre d'affaires semestriel²

Altran réalise au 1^{er} semestre un **chiffre d'affaires** de 1 594,0 M€ contre 1 372,7 M€ au 1^{er} semestre 2018 (+16,1%), soit une solide croissance économique de 8,5% et organique de 7,4%, avec l'ensemble des régions contribuant à cette croissance au 2nd trimestre et au 1^{er} semestre, malgré une base de comparaison élevée en S1 2018.

(en M€)	Deuxième trimestre				Premier semestre			
	Total chiffre d'affaires	Croissance publiée%	Croissance organique%	Croissance économique%	Total chiffre d'affaires	Croissance publiée%	Croissance organique%	Croissance économique%
EUROPE	592,8	7,8%	8,4%	9,5%	1 187,5	7,6%	8,1%	9,1%
Europe de l'Ouest	275,2	9,5%	9,5%	9,6%	553,7	6,7%	6,7%	7,5%
Europe du Nord	93,9	5,8%	6,7%	7,1%	189,6	7,5%	7,6%	8,1%
Europe Centrale	72,9	-2,1%	2,3%	3,9%	148,7	2,9%	7,2%	8,0%
Sud-Est de l'Europe	76,2	12,3%	11,5%	11,7%	148,4	10,8%	10,2%	11,1%
Péninsule ibérique	74,6	10,0%	10,0%	13,5%	147,1	13,0%	13,0%	14,8%
AMERIQUES	201,0	7,0%	1,8%	3,0%	388,4	54,0%	3,9%	4,9%
ASIE	9,5	7,5%	8,6%	8,9%	18,1	9,7%	9,1%	10,0%
TOTAL	803,3	7,6%	6,8%	8,0%	1 594,0	16,1%	7,4%	8,5%

- **Europe** (incluant la France): croissance organique solide de +8,1% (croissance économique: +9,1%), avec un chiffre d'affaires de 1 187,5 M€ au S1 2019.
 - o Europe de l'Ouest (35% du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires s'élève à 553,7 M€, soit une croissance organique de +6,7% (croissance économique: +7,5%). Sur la période, la France est le pays le plus dynamique de la région, principalement dans les secteurs de l'Aéronautique et de l'Energie. Au Maroc, le Groupe a mis en oeuvre sa stratégie de développement *near-shore* dans le segment de l'Automobile et confirmé sa capacité à se diversifier par des programmes dans les segments des Sciences de la Vie et l'Aéronautique.
 - o Europe du Nord (12% du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires s'élève à 189,6 M€, soit une croissance organique de +7,6% (croissance économique: +8,1%) grâce à un positionnement à forte valeur ajoutée qui servira de plate-forme de croissance pour les autres pays européens à l'avenir.
 - o Europe Centrale (9% du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires s'élève à 148,7 M€, soit une croissance organique de +7,2% (croissance économique: +8,0%).
 - o Sud-Est de l'Europe (9% du chiffre d'affaires total): le chiffre d'affaires du S1 2019 s'élève à 148,4 M€, soit 10,2% (croissance économique: +11,1%) de croissance organique grâce à une forte position dans les segments Communication et Sciences de la Vie.
 - o Péninsule ibérique (9% du chiffre d'affaires): forte accélération de la croissance organique du chiffre d'affaires à +13,0% (croissance économique: +14,8%) avec un chiffre d'affaires de 147,1 M€ tiré par la forte croissance du Portugal dans le segment Communications et la bonne performance de l'Espagne dans le segment Spatial, Défense et Naval.

² Rappel : Depuis le 1er janvier 2019, Altran opère en Europe via des "clusters" c'est à dire des regroupements de pays. Europe de l'Ouest: France, Belgique, Luxembourg, Maroc, Tunisie; Sud-Est de l'Europe : Italie, Suisse ; Péninsule Ibérique : Espagne, Portugal; Europe Centrale : Allemagne, Autriche, République Tchèque, Slovaquie, Roumanie; Europe du Nord: Pays-Bas, Scandinavie, Royaume-Uni

- **Amériques** (25% du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires s'élève à 388,4 M€, soit une croissance organique de +3,9% (croissance économique de +4,9%), dont un effet périmètre de 114,5 M€ correspondant à la contribution d'Aricent sur le premier trimestre 2019 (acquisition le 20 mars 2018). Comme prévu, l'ex-Aricent a renoué avec la croissance au 2^{ème} trimestre, à l'exception des grands contrats de logiciels dont la croissance n'était pas attendue, notamment dans le secteur de la communication où les dépenses 5G sont en forte progression.
- **Asie** (1% du chiffre d'affaires): +9,1% de croissance organique (croissance économique de +10,0%). L'activité en Chine a souffert dans le secteur Automobile, mais a enregistré de bonnes performances dans les secteurs Semiconducteurs et Communications.

Trésorerie et endettement

A la fin du S1 2019, le **Free Cash Flow** du Groupe est de - 31 M€ contre - 225 M€ à fin juin 2018, porté par la bonne performance opérationnelle et l'impact positif continu du programme Altran Cash mis en place l'an dernier. Le *Free Cash Flow* du S1 2018 avait été impacté par des éléments exceptionnels liés à l'acquisition d'Arcent.

L'**endettement financier net** du Groupe s'élève à 1 429,3 M€ au S1 2019 contre 1 697,6 M€ à fin juin 2018. Cela se traduit par un ratio d'endettement d'environ 3,2x à la fin du semestre, en ligne avec notre trajectoire de désendettement à moyen terme.

A la fin du S1 2019, le Groupe disposait d'un niveau de **liquidités disponibles** de 337 M€ contre 208 M€ à fin juin 2018.

Application de la norme IFRS 16

Le Groupe a présenté les impacts attendus de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 dans son Document de Référence 2018.

Pour rappel, avec l'entrée en vigueur de la présente norme, tous les contrats de location (anciens contrats de location simple et de location-financement) doivent être comptabilisés de la même manière. Tout preneur doit reconnaître un actif au titre du droit d'utilisation de l'élément loué et une dette locative au titre de la valeur actuelle de ses loyers futurs. La norme IFRS 16 est un traitement comptable neutre pour la trésorerie de la société.

Dans son **bilan** au 1^{er} janvier 2019, le Groupe a reconnu un impact de 234 M€ sur les passifs de location. Il n'y a pas d'impact sur le ratio de levier financier au S1 2019.

Dans son **compte de résultat** à fin juin, le Groupe a reconnu, comme prévu, un impact positif sur l'EBITDA de 35,3 M€.

Ailleurs, l'impact de l'application de la norme IFRS 16 est globalement neutre :

- Incidence légèrement positive sur la **marge opérationnelle** : +4,2 M€.
- Léger impact négatif sur le **résultat net** : - 1,7 M€.
- Pas d'impact trésorerie

Mise à jour sur la cyberattaque

Fin janvier 2019, Altran a été la cible d'une cyberattaque affectant les opérations dans plusieurs pays européens.

L'impact sur le chiffre d'affaires, principalement au premier trimestre, est estimé à 15 M€, principalement en Europe de l'Ouest et Centrale. Le *bench* (ressources inutilisées) lié à la cyberattaque, ainsi que les coûts de remédiation, se sont élevés à 19 M€ au cours du premier semestre. L'ensemble de ces coûts a été comptabilisé en charges non récurrentes, étant à la fois significatives par leur montant et exceptionnelles par nature. Certains coûts de remédiation, estimés marginaux, sont attendus et seront comptabilisés au cours du second semestre.

Au cours du deuxième trimestre, l'assurance a versé à Altran une avance de 3 M€ sur la base du rapport préliminaire des dommages et à titre d'anticipation partielle de l'indemnisation totale de ces dommages.

Ce produit d'assurance a été comptabilisé en produits non récurrents. En conséquence, l'impact net de la cyberattaque sur les dépenses non-récurrentes du premier semestre est une perte de 16 M€.

Altran s'attend à percevoir d'autres remboursements d'assurance d'ici la fin de l'année 2019.

L'impact net sur le résultat d'exploitation du Groupe pour l'ensemble de l'année 2019 devrait être négatif et marginal, du fait de l'activation de nos polices d'assurance.

Evolution des effectifs

Au 30 juin 2019, l'effectif total du groupe Altran s'élevait à 48 555 collaborateurs contre 46 693 au 31 décembre 2018. Les embauches nettes sur la période ont atteint 1 986 avec une accélération au deuxième trimestre 2019.

Changement organisationnel

A compter du 6 septembre 2019, William Rozé, actuellement Directeur des opérations pour la zone Europe, élargira ses responsabilités pour prendre en charge l'intégralité de la zone Europe et sera nommé *Executive Vice-President* en charge de l'Europe. Cyril Roger, *Senior Executive Vice-President* en charge de l'Europe, a décidé de quitter le Groupe pour poursuivre d'autres opportunités de carrière.

Point sur l'opération proposée par Capgemini

Le 24 juin 2019, Capgemini (Euronext Paris : CAP) et Altran ont conclu un accord de négociations exclusives par lequel Capgemini propose d'acquérir Altran, par une offre publique d'achat amicale au prix de 14,00 euros par action Altran, payable en espèces. L'accord a été approuvé à l'unanimité par les conseils d'administration des deux sociétés.

Le 11 août 2019, Capgemini et Altran ont signé un accord d'offre publique d'achat qui fixe les termes et conditions du projet d'acquisition d'Altran par Capgemini dans le cadre de cette offre amicale.

Le dépôt de l'offre publique d'achat est soumis au respect de certaines conditions suspensives usuelles, notamment en matière d'autorisations réglementaires (notamment CFIUS aux Etats-Unis et les autorisations des autorités de contrôle des concentrations).

L'offre publique d'achat sera soumise à un seuil d'acceptation fixé à 50,10 % du capital et des droits de vote d'Altran, sur une base totalement diluée.

L'opération est en bonne voie.

Perspectives

Le Groupe confirme sa confiance dans ses perspectives d'activité grâce à la diversification de son portefeuille d'offres, qui répond aux besoins de ses clients. L'amélioration continue de la performance opérationnelle permettra à Altran une réduction de l'endettement à la fin de l'exercice.

Le Groupe s'attache à atteindre ses objectifs financiers à moyen terme, en s'appuyant sur ses modèles de service.

Informations complémentaires

Le Conseil d'administration d'Altran s'est réuni le 4 septembre 2019 pour arrêter les comptes du 1^{er} semestre 2019. Les Commissaires aux comptes ont procédé à une revue limitée des états financiers semestriels du Groupe au premier semestre 2019 et au premier semestre 2018.

Le rapport semestriel du Groupe et une présentation de ces résultats sont disponibles sur le site Internet de la Société www.altran.com.

Conférence téléphonique

Réunion investisseurs et conférence téléphonique le 5 septembre 2019 à 9h00, heure de Paris (CET) au siège d'Altran

96, Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Numéros de téléphone:

FR: +33 172727403

UK: +44 2071943759

US: +1 6467224916

Code de confirmation: 76664493#

Une conférence téléphonique dédiée aux investisseurs nord-américains sera tenue à Paris à 14h15, heure de Paris (CET)

Numéros de téléphone:

FR: +33 172727403

UK: +44 2071943759

US: +1 6467224916

Code de confirmation: 33551864#

Calendrier Financier

31 Octobre 2019: Chiffre d'affaires - T3 2019

Glossaire

- La croissance organique est la croissance publiée diminuée des effets de variations périmètre et de variation de taux de change.
- La croissance économique est la croissance organique retraitée de l'impact du nombre de jours travaillés.
- La marge opérationnelle est la différence entre le chiffre d'affaires et les charges opérationnelles nettes
- Free Cash Flow : marge opérationnelle + dotations aux amortissements et variation des provisions nettes + dotation aux amortissements des droits d'utilisation relatifs aux obligations locatives + charges et produits courants n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie + charges et produits non récurrents ayant un impact sur la trésorerie +/- variation du besoin en fonds de roulement net – investissements en immobilisations nécessaires à l'exploitation, net des cessions +/- variation des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations – remboursement des obligations locatives - intérêts et frais financiers nets décaissés - intérêts relatifs aux obligations locatives - impôt payé.
- Résultat Net Ajusté : Résultat net retraité des amortissements des droits incorporels issus de regroupements d'entreprises, des frais d'acquisition, des primes d'assurance, des éléments non récurrents liés au refinancement de la dette du Groupe, des coûts d'intégration, net des impacts fiscaux.
- Résultat net ajusté par action : Résultat Net Ajusté divisé par le nombre moyen d'actions en circulation sur la période.
- EBITDA : Marge opérationnelle – charges fondées sur les actions et assimilé + Amortissements, dépréciations & variations des provisions nettes + charges de personnel (IAS 19).
- Ratio de levier financier: défini comme la dette financière nette hors complément de prix divisée par l'EBITDA 12 mois glissants.

À propos d'Altran

Altran est le leader mondial incontesté des services d'ingénierie et de R&D. Le Groupe offre à ses clients une proposition de valeur unique pour relever leurs défis de transformation et d'innovation. Altran accompagne ses clients, du concept à l'industrialisation, pour développer les produits et les services de demain. Altran intervient depuis plus de 35 ans auprès des grands acteurs de nombreux secteurs : Automobile, Aéronautique, Spatial, Défense & Naval, Rail, Infrastructure & Transport, Industrie & Biens de consommation, Sciences de la vie, Communications, Semiconducteur & Electronique, Logiciel & Internet, Finance & Secteur Public. L'acquisition d'Arcent étend le portefeuille d'expertise du Groupe dans les semiconducteurs, l'expérience numérique et l'innovation en matière de conception. Altran a généré 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, avec près de 47 000 employés dans plus de 30 pays. www.altran.com

Contact

Stéphanie Bia

Directrice de la Communication et des Relations Investisseurs

Tél : + 33 (0)1 46 41 72 01

stephanie.bia@altran.com

Suivez nous sur Twitter: @Altran

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives (au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act, tel que modifié) fondées sur les attentes actuelles du management. De nombreux risques, incertitudes et autres facteurs (y compris les risques liés à la législation applicable à nos entreprises, la concurrence, notre capacité à gérer le changement technologique rapide dans les secteurs dans lesquels nous sommes en concurrence, les risques de contentieux, les questions liées au droit du travail, les coûts imprévus de cession ou de restructuration) peuvent entraîner des résultats réels sensiblement différents de ceux anticipés, projetés ou sous-entendus dans ou par ces déclarations prospectives. Bon nombre des facteurs qui détermineront nos résultats futurs sont au-delà de notre capacité de contrôle ou de prédiction. Ces déclarations prospectives sont sujettes à des risques et incertitudes et, par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement de nos déclarations prospectives. Vous ne devez pas vous fier indûment à ces déclarations prospectives qui reflètent notre point de vue et qui ne sont valables qu'à la date de cette présentation. Nous ne sommes tenus à aucune obligation de réviser ou de mettre à jour ces déclarations prospectives, ou de faire d'autres déclarations prospectives, que ce soit en conséquence de nouvelles informations, d'événements à venir ou de toutes autres circonstances ou situations.

ANNEXE 2
Autres communiqués de presse

Communiqué de presse

25 Avril 2019

Dynamique soutenue au T1 2019, +8,1% de croissance organique et +9,2% de croissance économique

- **Chiffre d'affaires T1 2019 : 790,7 M€ (+26,3% de croissance publiée, +8,1% de croissance organique et +9,2% de croissance économique par rapport au T1 2018) malgré la cyberattaque du 1er trimestre**
- **Performances équilibrées par secteurs et zones géographiques avec une forte croissance économique, notamment en Amérique du Nord (+13,7%) et en Europe Centrale (+12,4%)**
- **Opérations en Amérique du Nord intégrées sous la bannière d'Altran, un an après la finalisation de l'acquisition d'Aricent**
- **Evaluation de l'impact de la cyberattaque en cours de finalisation et impact devant être marginal**

Altran a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 790,7 M€ au premier trimestre 2019, en hausse de +26,3% sur un an, avec une croissance organique¹ de +8,1% et une croissance économique² de +9,2%.

Dominique Cerutti, Président-Directeur Général du Groupe Altran, a déclaré : "Altran commence l'année avec un trimestre solide, soutenu par une forte dynamique dans nos différents secteurs et zones géographiques. La cyberattaque est désormais derrière nous et devrait avoir un impact financier marginal. Aricent est intégré sur le plan opérationnel et le Groupe opère dorénavant sous une seule bannière. Nous sommes entièrement concentrés sur la mise en œuvre des expertises et des modèles de services différenciés du Groupe afin de servir nos clients, et d'atteindre nos objectifs moyen-terme".

Répartition géographique des résultats du T1 2019 :

Depuis le 1er janvier 2019, Altran opère en Europe *via* des "clusters" c'est à dire des regroupements de pays.

Europe de l'Ouest: France, Belgique/Luxembourg; Europe du Sud-Est : Italie, Suisse ; Péninsule Ibérique : Espagne, Portugal; Europe Centrale : Allemagne/Autriche; Europe du Nord: Pays-Bas, Scandinavie, Royaume-Uni

- **Europe** : croissance organique solide de 7,7% (croissance économique : 8,7%), avec un chiffre d'affaires de 594,7 M€ au 1er trimestre 2019.
 - o **Europe de l'Ouest (35% du chiffre d'affaires total)** : le chiffre d'affaires s'élève à 278,4 M€, soit une croissance organique de 4,0% (croissance économique : 5,5%). La solide dynamique

des trimestres précédents a continué de se matérialiser, bien que la zone ait été notablement impactée par la cyberattaque.

- o **Europe du Nord (12 % du chiffre d'affaires)** : le Royaume-Uni a réalisé une excellente performance compensant celle des autres pays plus petits. Le chiffre d'affaires de la zone s'élève à 95,7 M€, soit une croissance organique de +8,4% (croissance économique : +9,1%).
- o **Europe centrale (10% du chiffre d'affaires)** : la zone enregistre un nouveau trimestre solide avec une croissance organique et économique de +12,4% et un chiffre d'affaires de 75,8 M€, largement porté par notre performance dans le secteur de l'automobile.
- o **Péninsule ibérique (9% du chiffre d'affaires total)** : avec un chiffre d'affaires de 72,5 M€, cette zone connaît une accélération de la croissance, à +16,2% en organique (croissance économique : +16,3%).
- o **Europe du Sud-Est (9% du chiffre d'affaires total)** : le chiffre d'affaires du trimestre s'élève à 72,2 M€, soit +8,9% de croissance organique (croissance économique : +10,5%) et les perspectives commerciales restent solides.
- **Amérique du Nord (24 % du chiffre d'affaires)** : le chiffre d'affaires s'élève à 187,4 M€, en croissance organique de +13,0 % (croissance économique : +13,7 %) grâce à la croissance de notre activité logicielle et *high-tech*.
- **Asie (1% du chiffre d'affaires)** : +9,1% de croissance organique (croissance économique : +10,7%).

(en million d'euros)	T1 2019	T1 2018	Croissance publiée %	Croissance organique %	Croissance économique %
EUROPE	594.7	553.9	7.4%	7.7%	8.7%
Europe de l'Ouest	278.4	267.8	4.0%	4.0%	5.5%
Sud-est de l'Europe	72.2	66.0	9.4%	8.9%	10.5%
Péninsule Ibérique	72.5	62.4	16.2%	16.2%	16.3%
Europe centrale	75.8	70.1	8.1%	12.4%	12.4%
Nord de l'Europe	95.7	87.6	9.2%	8.4%	9.1%
AMERIQUES	187.4	64.3	191.4%	13.0%	13.7%
ASIE	8.6	7.7	11.7%	9.1%	10.7%
TOTAL	790.7	625.9	26.3%	8.1%	9.2%

La cession d'Altran Aviation Consulting, acteur de l'activité AÜG pour l'industrie aéronautique réalisant des revenus annuels d'environ 10 M€ a eu lieu au début de l'année.

Mise à jour sur la cyberattaque

Fin janvier 2019, Altran a été la cible d'une cyberattaque affectant les opérations dans plusieurs pays européens. Cet incident a été entièrement résolu en un mois et l'évaluation de son impact financier est en cours de finalisation.

L'impact sur le chiffre d'affaires au T1 est limité et est estimé entre 12 et 14 M€, principalement en Europe de l'Ouest et Centrale. Suite à cet incident, une partie des ingénieurs d'Altran n'ont pas été en

mesure de travailler, ce qui a généré un "*cyber bench*". Le coût de ce *bench* et les coûts de remédiation sont estimés entre 16 et 18 millions d'euros.

L'impact net sur le résultat d'exploitation annuel du groupe devrait être marginal du fait de l'activation de nos polices d'assurance.

Evolution des effectifs

Au 31 mars 2019, l'effectif total du groupe Altran s'élevait à 47 461 collaborateurs contre 45 011 au 31 mars 2018 et 46 693 au 31 décembre 2018, soit une embauche nette de 884 personnes sur les trois premiers mois de l'année.

Perspectives

Altran connaît un bon début d'année 2019. La dynamique du marché reste forte, ce qui nous rend confiants dans la réalisation de nos objectifs moyen-terme.

Calendrier financier

15 mai 2019 : Assemblée générale annuelle

5 septembre 2019 : Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2019 et résultats semestriels 2019

Glossaire

- (1) La croissance organique est la croissance publiée retraitée des effets de périmètre et de change.
- (2) La croissance économique est la croissance organique retraitée de la variation du nombre de jours ouvrés

**Une conférence téléphonique pour les analystes et les investisseurs
aura lieu le jeudi 25 avril à 10h00, heure de Paris (CET).**

Numéros de téléphone : +33172727403 ou +442071943759

Code de confirmation : 92276330#

**Une autre conférence téléphonique pour les investisseurs américains
aura lieu le même jour à 14h30 CET.**

Numéro de téléphone : +1 6467224916

PIN: 76589131#

À propos d'Altran

Altran est le leader mondial incontesté des services d'ingénierie et de R&D. Le Groupe offre à ses clients une proposition de valeur unique pour relever leurs défis de transformation et d'innovation. Altran accompagne ses clients, du concept à l'industrialisation, pour développer les produits et les services de demain. Altran intervient depuis plus de 35 ans auprès des grands acteurs de nombreux secteurs : Automobile, Aéronautique, Spatial, Défense & Naval, Rail, Infrastructure & Transport, Industrie & Biens de consommation, Sciences de la vie, Communications, Semiconducteur & Electronique, Logiciel & Internet, Finance & Secteur Public. L'acquisition d'Arcent étend le portefeuille d'expertise du Groupe dans les semiconducteurs, l'expérience numérique et

l'innovation en matière de conception. Altran a généré 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, avec près de 47 000 employés dans plus de 30 pays.
www.altran.com

Contact

Stéphanie Bia

Directrice de la Communication et des Relations Investisseurs

Tél. : + 33 (0)1 46 41 72 01

stephanie.bia@altran.com

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives (au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act, tel que modifié) fondées sur les attentes actuelles du management. De nombreux risques, incertitudes et autres facteurs (y compris les risques liés à la législation applicable à nos entreprises, la concurrence, notre capacité à gérer le changement technologique rapide dans les secteurs dans lesquels nous sommes en concurrence, les risques de contentieux, les questions liées au droit du travail, les coûts imprévus de cession ou de restructuration) peuvent entraîner des résultats réels sensiblement différents de ceux anticipés, projetés ou sous-entendus dans ou par ces déclarations prospectives. Bon nombre des facteurs qui détermineront nos résultats futurs sont au-delà de notre capacité à contrôler ou à prévoir. Ces déclarations prospectives sont sujettes à des risques et incertitudes et, par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement de nos déclarations prospectives. Vous ne devez pas vous fier indûment à ces déclarations prospectives qui reflètent notre point de vue et qui ne sont valables qu'à la date de cette présentation. Nous ne sommes tenus à aucune obligation de réviser ou de mettre à jour ces déclarations prospectives, ou de faire d'autres déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement..

Communiqué de presse

9 Mai 2019

Altran collabore avec Siemens pour développer des solutions d'ingénierie connectée innovantes sur *MindSphere*

Altran, leader mondial des services d'ingénierie et de R&D, collabore avec Siemens afin de développer des solutions utilisant *MindSphere*, le système d'exploitation IoT conçu par Siemens, un système ouvert et dans le cloud.

Ce partenariat est un prolongement du partenariat de longue date entre Siemens et Altran, qui vise à offrir une capacité de bout en bout, doté d'un large éventail de solutions connectées de production digitale à partir des informations obtenues par l'analyse avancée des données.

En tant que membre du Programme Partenaire *MindSphere*, Altran assurera le développement et la gestion des applications pour *MindSphere Core Platform*, afin d'assister les clients de Siemens et de leur proposer des services analytiques comme la maintenance prédictive et le contrôle énergétique.

Paul Kaeley, Vice-Président en charge de l'Écosystème Global Partner chez Siemens PLM Software, a déclaré : « *Siemens est ravi d'étendre son partenariat avec Altran, et d'accueillir Altran en dans l'écosystème MindSphere en qualité de partenaire. Les solutions innovantes d'Altran construites avec MindSphere permettront à nos clients communs d'accéder aux données exactes requises par leurs produits afin de leur ouvrir de nouvelles perspectives et de leur proposer des services numériques à forte valeur ajoutée.* »

« *Altran est extrêmement fier de développer davantage sa collaboration avec Siemens. Nous travaillons main dans la main depuis 20 ans, et apportons à Siemens notre expertise complète de la chaîne de développement et de l'entretien des éoliennes et des turbines à gaz, en plus d'applications logicielles. Aujourd'hui, nous sommes ravis de mettre à contribution notre expertise analytique pour le programme MindSphere et fournir aux clients de Siemens des solutions globales en matière de transformation digitale et de big data,* » affirme **Cyril Roger, Directeur Général Délégué en charge de l'Europe, Altran**.

Note : *MindSphere* est une marque déposée de Siemens AG.

À propos d'Altran

Altran est le leader mondial incontesté des services d'ingénierie et de R&D. Le Groupe offre à ses clients une proposition de valeur unique pour relever leurs défis de transformation et d'innovation. Altran accompagne ses clients, du concept à l'industrialisation, pour développer les produits et les services de demain. Altran intervient depuis plus de 35 ans auprès des grands acteurs de nombreux secteurs : Automobile, Aéronautique, Spatial, Défense & Naval, Rail, Infrastructure & Transport, Industrie & Biens de consommation, Sciences de la vie, Communications, Semiconducteur & Electronique, Logiciel & Internet, Finance & Secteur Public. L'acquisition d'Arcent étend le portefeuille d'expertise du Groupe dans les semiconducteurs, l'expérience numérique et l'innovation en matière de conception. Altran a généré 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, avec près de 47 000 employés dans plus de 30 pays.

Stéphanie Bia

Directrice de la Communication et des Relations Investisseurs
Tél. : + 33 (0)1 46 41 72 01
stephanie.bia@altran.com

Communiqué de presse

15 mai 2019

Assemblée générale mixte du 15 mai 2019 : adoption de l'ensemble des résolutions proposées

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires, présidée par **Dominique Cerutti, Président-Directeur Général d'Altran**, s'est réunie ce jour au siège social de la Société à Neuilly-sur-Seine. Le quorum s'est établi à 63,66%.

Toutes les résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale ont été dûment adoptées, parmi lesquelles :

- l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- la distribution d'un dividende de 0,24 euro par action qui sera mis en paiement le 1^{er} juillet 2019
- le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Cerutti
- le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Nathalie Rachou
- la nomination en tant qu'administrateur de Madame Diane de Saint Victor
- l'approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président-Directeur général et au Directeur Général délégué pour l'exercice 2019
- l'approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Messieurs Dominique Cerutti, Président-Directeur Général et Cyril Roger, Directeur Général délégué
- le renouvellement de délégations et/ou autorisations financières consenties au Conseil d'administration

La présentation faite lors de l'Assemblée Générale, ainsi que les résultats complets des votes des résolutions, seront disponibles sur le site internet de la Société (www.altran.com) dans la rubrique Finance/Assemblée Générale.

Réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a renouvelé Monsieur Dominique Cerutti dans ses fonctions de Président-Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur et a décidé de scinder le Comité des Nominations et des Rémunérations et de créer un Comité des Rémunérations composé de Diane de Saint Victor (Présidente), Nathalie Rachou et Gilles Rigal (membres) et un Comité des Nominations composé de Martha Heitzmann-Crawford (Présidente) et Nathalie Rachou, Renuka Uppaluri et Gilles Rigal (membres). Le Comité d'Audit est désormais composé des membres suivants : Nathalie Rachou (Présidente), Jaya Vaidhyanathan, Diane de Saint Victor et Martha Heitzmann-Crawford (membres). La composition du Comité des Investissements et des acquisitions est désormais la suivante : Dominique Cerutti (Président), Renuka Uppaluri, Jaya Vaidhyanathan, Christian Bret et Gilles Rigal (membres).

À propos d'Altran

Altran est le leader mondial incontesté des services d'ingénierie et de R&D. Le Groupe offre à ses clients une proposition de valeur unique pour relever leurs défis de transformation et d'innovation. Altran accompagne ses clients, du concept à l'industrialisation, pour développer les produits et les services de demain. Altran intervient depuis plus de 35 ans auprès des grands acteurs de nombreux secteurs : Automobile, Aéronautique, Spatial, Défense & Naval, Rail, Infrastructure & Transport, Industrie & Biens de consommation, Sciences de la vie, Communications, Semiconducteur & Electronique, Logiciel & Internet, Finance & Secteur Public. L'acquisition d'Arcent étend le portefeuille d'expertise du Groupe dans les semiconducteurs, l'expérience numérique et l'innovation en matière de conception. Altran a généré 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, avec près de 47 000 employés dans plus de 30 pays.

Contact**Stéphanie Bia**

Directrice de la Communication et des Relations Investisseurs

Tél. : + 33 (0)1 46 41 72 01

stephanie.bia@altran.com

Communiqué de presse

Le 11 juin 2019

Altran déploie de nouvelles capacités en Intelligence Artificielle et Science des données

Tessella renforce sa présence en Europe

Altran, leader mondial des services d'ingénierie et de R&D, a créé des équipes spécialisées en Science des données et en Intelligence Artificielle (IA) en France, en Italie, en Espagne, au Portugal et en Allemagne pour répondre au besoin croissant des clients en matière d'expertise en analyse des données. Ces équipes feront partie de Tessella, le *World Class Center* d'Altran spécialisé en analyse des données, venant ainsi renforcer les opérations déjà existantes en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

Pascal Brier, Directeur général adjoint en charge de la Stratégie, de la Technologie et de l'Innovation d'Altran, a déclaré : « *La révolution des données et l'IA offrent à nos clients des opportunités extraordinaires pour développer de nouveaux services disruptifs et mener leur transformation digitale. Apporter des services à forte valeur à nos clients est un des piliers de notre stratégie The High Road, Altran 2022 et la forte implantation d'Altran sur le marché européen nous permet de répondre aux attentes de nos clients en leur offrant des services d'analyses de données et d'IA exceptionnels* ».

Altran a fait l'acquisition de Tessella en décembre 2015 dans le cadre de son plan stratégique visant à élever son modèle de service et à étendre sa présence dans les industries et les zones géographiques clés.

Depuis 40 ans, Tessella collabore avec des acteurs mondiaux de premier plan, les aidant à atteindre leurs ambitions. L'impact de ce travail est tangible : il a permis de réduire le temps nécessaire à la prévision de la propagation des maladies infectieuses de 3 ans à 3 semaines et ainsi de sauver des vies. Il a également permis aux fabricants de maîtriser différentes sources de « variabilité » de la qualité des produits lors de la mise en service de nouveaux procédés de fabrication. Tessella a également permis aux opérateurs maritimes de diminuer leurs coûts globaux de détention, de réduire leurs émissions de CO2 et d'optimiser leur efficacité énergétique.

À propos d'Altran

Altran est le leader mondial incontesté des services d'ingénierie et de R&D. Le Groupe offre à ses clients une proposition de valeur unique pour relever leurs défis de transformation et d'innovation. Altran accompagne ses clients, du concept à l'industrialisation, pour développer les produits et les services de demain. Altran intervient depuis plus de 35 ans auprès des grands acteurs de nombreux secteurs : Automobile, Aéronautique, Spatial, Défense & Naval, Rail, Infrastructure & Transport, Industrie & Biens de consommation, Sciences de la vie, Communications, Semiconducteur & Electronique, Logiciel & Internet, Finance & Secteur Public. L'acquisition d'Arcent étend le portefeuille d'expertise du Groupe dans les semiconducteurs, l'expérience numérique et l'innovation en matière de conception. Altran a généré 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, avec près de 47 000 employés dans plus de 30 pays.

Contact

Stéphanie Bia

Directrice de la Communication et des Relations Investisseurs

Tél : + 33 (0)1 46 41 72 01

stephanie.bia@altran.com

Relations presse :

Florence Lièvre

Tél. : 01 47 54 50 71

florence.lievre@capgemini.com**Relations presse & Investisseurs :**

Stéphanie Bia

Tél. : 01 46 41 72 01

stephanie.bia@altran.com**Relations Investisseurs :**

Vincent Biraud

Tél. : 01 47 54 50 87

vincent.biraud@capgemini.com

Capgemini et Altran créent un leader mondial de la transformation digitale des entreprises industrielles et de technologie

- **Accord en vue de l'acquisition d'Altran par Capgemini via une OPA au prix de 14,00 euros par action¹, approuvé à l'unanimité des conseils d'administration des deux sociétés**
- **Création d'un groupe de 17 milliards d'euros de chiffre d'affaires² et de plus de 250 000 collaborateurs par le rapprochement d'un leader mondial du conseil et des services informatiques et du leader mondial des services d'ingénierie et de R&D**
- **Combinaison unique d'expertises au service de la transformation digitale des entreprises industrielles qui constitue le segment le plus dynamique du secteur**
- **Relation attendue avant synergies de plus de 15% sur le résultat normalisé par action³ dès la 1^{ère} année, et plus de 25% après synergies en 2023**
- **Lancement de l'offre publique d'achat après la levée de conditions préalables usuelles**
- **Accord définitif pour l'acquisition d'un bloc de 11% du capital d'Altran auprès d'actionnaires autour d'Apax Partners**

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2019 – Capgemini (Euronext Paris : CAP), leader mondial du conseil, des services informatiques et de la transformation digitale, et Altran Technologies (Euronext Paris : ALT), premier acteur mondial des services d'ingénierie et de R&D, annoncent avoir conclu un accord de négociations exclusives en vue de l'acquisition par Capgemini d'Altran dans le cadre d'une OPA amicale à 14,00 euros par action Altran, payables en numéraire. Le montant total de la transaction s'élèvera à 3,6 milliards d'euros⁴, avant prise en compte de la dette financière nette d'environ 1,4 milliard d'euros. Ce rapprochement aura un impact immédiatement relatif, évalué à plus de 15% sur le résultat normalisé par action avant mise en œuvre des synergies. En 2023, après prise en compte des synergies, la relation devrait dépasser 25%. L'accord a été approuvé à l'unanimité par les conseils d'administration de Capgemini et d'Altran. Par ailleurs, Capgemini a d'ores et déjà signé un accord définitif pour l'acquisition d'un bloc de 11% du capital d'Altran auprès d'actionnaires autour d'Apax Partners.

Paul Hermelin, Président-directeur général du groupe Capgemini, déclare : « *Ce projet de rapprochement de deux grands acteurs mondiaux permettra à Capgemini de prendre un leadership sur le segment très prometteur de la transformation digitale des entreprises industrielles, que nous appelons « Intelligent Industry ». La complémentarité et la puissance de nos expertises métiers et technologiques combinées constituent des atouts majeurs. Ainsi renforcé, le Groupe se positionne résolument comme le partenaire stratégique de ses clients, à même de leur permettre de tirer tous les bénéfices du déploiement du cloud, de l'IoT, de l'Edge computing, de*

¹ Prix par action après détachement du coupon 2018 de 0,24 euro par action.

² Sur la base des objectifs de chacun des deux groupes pour l'année 2019.

³ Le résultat normalisé par action est calculé comme le bénéfice par action non dilué en utilisant le résultat net part du Groupe retraité des « autres produits et charges opérationnels », net d'impôt. La définition détaillée et la réconciliation est disponible dans le document de référence de Capgemini.

⁴ Sur une base d'un nombre d'actions totalement dilué hors autocontrôle de 256,9 millions d'actions.

l'intelligence artificielle et de la 5G. Je me réjouis d'accueillir au sein du Groupe les talents et les leaders d'Altran, qui partagent nos convictions et notre culture d'entreprise. »

Dominique Cerutti, Président-directeur général du groupe Altran, ajoute : *« Ce projet rapprochement s'inscrit parfaitement dans la vision d'Altran, telle qu'articulée dans son plan stratégique. Alors que les disruptions technologiques et la digitalisation des industries s'accroissent, Altran a développé de nouveaux modèles de services et renforcé son leadership avec une offre à forte valeur ajoutée pour les métiers d'ingénierie et de R&D de ses clients. Dans une industrie qui se consolide rapidement il n'y a aucun doute que Capgemini est le partenaire idéal pour construire ensemble un leader mondial de la transformation digitale. Cette opération est une formidable opportunité pour valoriser le talent de nos équipes et sera créatrice de valeur pour nos clients. »*

Le rapprochement de deux leaders

Capgemini est un leader mondial du conseil, des services informatiques et de la transformation digitale. Altran est pour sa part un des premiers acteurs mondiaux des services d'ingénierie et de R&D, avec des clients de renom, de fortes expertises sectorielles, une connaissance approfondie des process métiers de l'industrie et des technologies opérationnelles.

Le rapprochement des deux sociétés donnera naissance à un groupe de 17 milliards d'euros de chiffre d'affaires² comptant plus de 250 000 collaborateurs. Le nouvel ensemble bénéficiera d'un positionnement unique sur des secteurs particulièrement prometteurs.

Par ailleurs le Groupe bénéficiera, de par sa taille accrue et l'élargissement de son portefeuille d'offres, d'un accès démultiplié aux décideurs opérationnels des grands comptes de l'industrie (Aéronautique, Automobile, Sciences de la vie et Télécoms) tels que les directions de recherche, de production et de la *supply chain*.

Ce rapprochement permet à Capgemini d'accélérer son développement auprès des grandes entreprises technologiques et de l'Internet, en offrant au nouvel ensemble une taille critique dans le *software engineering* grâce à ses centres d'expertises, notamment en Inde et en Europe de l'Est. Le Groupe ambitionne ainsi de devenir un acteur de premier plan sur ce secteur clé.

Renforcement du leadership sur le secteur à forte croissance des services d'ingénierie et de R&D

Le secteur des services d'ingénierie et de R&D est attendu en croissance d'environ 9% par an sur les prochaines années⁵. Le rapprochement permettra au nouvel ensemble, premier acteur mondial en taille (notamment aux USA et en Europe) de s'appuyer sur ses expertises sectorielles reconnues pour développer son offre sur ce segment prometteur.

Le périmètre combiné de ces activités de services d'ingénierie et de R&D représentera un chiffre d'affaires d'environ 3,4 milliards d'euros⁶ et 54 000 professionnels, dont 21 000 dans 5 *Global Engineering Centers*.

Fort de son expérience reconnue en matière d'industrialisation et de développement de l'innovation, Capgemini renforcera la mise en œuvre par Altran de son modèle de services différenciés (services à forte valeur ajoutée, services classiques, *Industrialized Globalshore*®) pour accompagner les clients sur l'ensemble du cycle de vie de leurs produits et services.

La création d'un leader mondial de l'« *Intelligent Industry* »

Le Groupe ainsi constitué bénéficiera d'une capacité unique à accompagner les acteurs industriels dans leur transformation digitale, en combinant sa connaissance des métiers, son accès privilégié aux décideurs et son portefeuille d'offres couvrant le conseil en transformation digitale et l'innovation, les technologies de l'information (IT, *Information Technology*) et les technologies des opérations⁷ (OT, *Operations Technology*). Fort de ces atouts, Capgemini renforcera ainsi son rôle de partenaire stratégique de ses clients sur ce secteur de l'« *Intelligent Industry* » qui présente un potentiel de croissance à deux chiffres⁸.

⁵ Source OCDE, IRI, FMI, International Management Consultants, Altran.

⁶ Estimation proforma 2018.

⁷ Ce terme recouvre notamment les logiciels, les services d'ingénierie de produits et de systèmes, les systèmes d'information industriels utilisés pour gérer le cycle de vie des produits, les processus de fabrication ou de livraison et les systèmes d'information critiques.

⁸ Il se situe à la croisée de deux secteurs déjà très dynamiques : celui des services d'ingénierie et de R&D pour les acteurs industriels et celui des services d'IT pour les opérations (R&D, production, supply chain, etc) qui sont respectivement en croissance de 8 à 12% et 10% respectivement selon ⁽⁵⁾ et IDC.

Une forte création de valeur

Le Groupe anticipe un impact relatif dès la première année supérieur à 15% sur le résultat normalisé par action³, avant prise en compte des synergies que générera le rapprochement des deux entités.

Les synergies de coûts et de modèles opérationnels sont estimées entre 70 et 100 millions d'euros avant impôts en année pleine. Elles seront pleinement réalisées à un horizon de 3 ans. A la même échéance, les synergies commerciales, alimentées par la complémentarité des expertises et le développement d'offres sectorielles innovantes, devraient générer un chiffre d'affaires annuel additionnel compris entre 200 et 350 millions d'euros.

En 2023, avec le bénéfice de ces synergies, la relation sur le résultat normalisé par action devrait dépasser 25%.

Une intégration facilitée par une proximité culturelle et des modèles opérationnels similaires

Sociétés toutes deux issues du monde des ingénieurs, Capgemini et Altran disposent d'une culture d'entreprise très proche qui facilitera le rapprochement de leurs équipes. Les deux groupes ont également un modèle opérationnel très similaire avec de nombreux indicateurs opérationnels en commun.

Le nouvel ensemble continuera d'investir massivement dans ses talents, offrant ainsi un projet porteur d'opportunités pour les collaborateurs des deux Groupes.

Principales caractéristiques de l'opération

L'accord prévoit les principaux termes et conditions de l'opération envisagée, organise le processus d'information ou consultation, par Capgemini et Altran de leurs comités d'entreprise respectifs et contient en particulier un engagement d'exclusivité d'Altran.

Le prix de l'offre qui sera lancée par Capgemini sur l'ensemble des actions Altran est fixé par cet accord à 14,00 euros par action en numéraire, ce qui représente une prime de 30% par rapport à la moyenne des cours de l'action Altran pondérée par les volumes sur le dernier mois jusqu'au vendredi 21 juin, corrigé du dividende de 0,24 euro détachable le 1er juillet, et une prime de 33% sur la moyenne des 3 derniers mois.

Le montant total de la transaction s'élèvera à 3,6 milliards d'euros, avant prise en compte de la dette financière nette (environ 1,4 milliard d'euros).

Capgemini a signé un accord définitif pour l'acquisition de 11% du capital d'Altran auprès d'actionnaires autour d'Apax Partners (comprenant d'éventuels compléments de prix usuels).

Le lancement de l'offre publique d'achat devrait intervenir après la finalisation du processus d'information ou de consultation des instances représentatives du personnel de Capgemini et Altran ainsi qu'après la levée des conditions préalables usuelles liées aux autorisations réglementaires, en particulier le CFIUS aux Etats-Unis, et au titre du contrôle des concentrations. Cependant, le Groupe se réserve la possibilité de mettre en œuvre l'offre publique d'achat avant la finalisation de ces dernières démarches.

La finalisation de ce rapprochement est envisagée d'ici la fin de l'exercice 2019.

Financement

Capgemini a sécurisé un financement relais de 5,4 milliards d'euros, couvrant l'achat des titres (3,6 milliards d'euros) et le montant de la dette brute (1,8 milliard d'euros).

Il est prévu que celui-ci soit refinancé au moyen de la trésorerie disponible pour 1 milliard d'euro, et le solde par endettement principalement sous forme d'émissions obligataires.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Paul Hermelin, Président-directeur général de Capgemini, et Dominique Cerutti, Président-directeur général d'Altran, accompagnés de Carole Ferrand, Directeur financier de Capgemini, Thierry Delaporte et Aiman Ezzat, Directeurs Généraux Délégués de Capgemini, commenteront le projet de rapprochement au cours d'une conférence téléphonique qui se déroulera en anglais **ce jour à 19h00 heure de Paris** (CET).

- Cette conférence téléphonique sera accessible par webcast, en direct et en rediffusion pendant un an, depuis ce [lien](#).
- Numéros d'appels

France: 0172727403 PIN: 13584080#
Royaume uni: +442071943759 PIN: 13584080#
Etats Unis: +1 6467224916 PIN: 13584080#

L'ensemble des documents relatifs à ce projet sera mis en ligne sur le site Investisseurs de Capgemini à l'adresse <https://investors.capgemini.com/fr/>.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent communiqué de presse est diffusé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre d'achat, ou une sollicitation d'une offre de vente, d'instruments financiers Altran Technologies.

La documentation relative à l'offre publique d'achat qui, si elle est déposée, comportera les termes et conditions de l'offre publique d'achat, sera soumise à la revue de l'Autorité des secteurs financiers. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance de la documentation relative à l'offre publique d'achat lorsqu'elle sera disponible, si l'offre est déposée, ainsi que de tout avenant ou ajout à ces documents dans la mesure où ils contiendront des informations importantes sur Capgemini, Altran Technologies et l'opération envisagée.

L'opération est notamment soumise à la signature de la documentation définitive et l'obtention des autorisations réglementaires requises et autres conditions usuelles. L'offre publique d'achat ne sera déposée auprès de l'Autorité des secteurs financiers qu'une fois ces conditions satisfaites.

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. L'offre publique d'achat ne sera pas ouverte au public dans les juridictions dans lesquelles son ouverture fait l'objet de restrictions légales. La publication, la diffusion ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est publié, diffusé ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Capgemini et Altran Technologies déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

AVERTISSEMENT

En application du règlement d'exécution (UE) 2016/1055 de la Commission du 29 juin 2016 établissant des normes techniques d'exécution relatives aux modalités techniques de publication et de report des informations privilégiées conformément au règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil, le présent communiqué de presse est susceptible de contenir des informations privilégiées et a été communiqué au diffuseur agréé de Capgemini SE.

Ce communiqué de presse est susceptible d'inclure des énoncés prévisionnels et des formulations indiquant des tendances, comme les mots « anticipe », « estime », « prévoit », « croit », « pourrait », « devrait », « ferait », « entend », « peut », « potentiel » et toute autre expression similaire. Ces énoncés prévisionnels sont uniquement fondés sur les informations disponibles actuellement et ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. De tels énoncés prévisionnels sont fondés sur les attentes actuelles et sont soumis à d'importants risques économiques, concurrentiels et d'affaires, incertitudes et contingences, qui sont inconnus ou que Capgemini et Altran sont incapables de prévoir ou de contrôler. De tels facteurs pourraient occasionner une différence substantielle entre les résultats, performance et projets de Capgemini et/ou Altran concernant l'opération et tous futurs résultats, performance et projets exprimés ou suggérés par de tels énoncés prévisionnels. Ni Capgemini, ni Altran, ni aucun de leurs conseils, n'acceptent la responsabilité des informations financières figurant dans le présent communiqué de presse relatives à l'activité, aux opérations, aux résultats ou à la position financière de l'autre entité ou de son groupe. Capgemini, Altran et leurs conseils déclinent toute obligation ou engagement de diffuser une mise à jour ou une révision de tout énoncé prévisionnel figurant dans le présent communiqué de presse afin de refléter tout changement dans les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés sont fondés.

À propos de Capgemini

Capgemini est un leader mondial du conseil, des services informatiques et de la transformation numérique. A la pointe de l'innovation, le Groupe aide ses clients à saisir l'ensemble des opportunités que présentent le cloud, le digital et les plateformes. Fort de 50 ans d'expérience et d'une grande expertise des différents secteurs d'activité, il accompagne les entreprises et organisations dans la réalisation de leurs ambitions, de la définition de leur stratégie à la mise en œuvre de leurs opérations. Pour Capgemini, ce sont les hommes et les femmes qui donnent toute sa valeur à la technologie. Résolument multiculturel, le Groupe compte plus de 200 000 collaborateurs présents dans plus de 40 pays. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 13,2 milliards d'euros en 2018. Plus d'informations sur www.capgemini.com. *People matter, results count.*

À propos d'Altran

Altran est le leader mondial incontesté des services d'ingénierie et de R&D. Le Groupe offre à ses clients une proposition de valeur unique pour relever leurs défis de transformation et d'innovation. Altran accompagne ses clients, du concept à l'industrialisation, pour développer les produits et les services de demain. Altran intervient depuis plus de 35 ans auprès des grands acteurs de nombreux secteurs : Automobile, Aéronautique, Spatial, Défense & Naval, Rail, Infrastructure & Transport, Industrie & Biens de consommation, Sciences de la vie, Communications, Semiconducteur & Electronique, Logiciel & Internet, Finance & Secteur Public. L'acquisition d'Arcent étend le portefeuille d'expertise du Groupe dans les semiconducteurs, l'expérience numérique et l'innovation en matière de conception. Altran a généré 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, avec près de 47 000 employés dans plus de 30 pays. www.altran.com

Relations Presse :

Florence Lièvre
Tél. : 01 47 54 50 71
florence.lievre@capgemini.com

Relations Investisseurs :

Vincent Biraud
Tél. : 01 47 54 50 87
vincent.biraud@capgemini.com

Relations Presse & Investisseurs :

Stéphanie Bia
Tél. : 01 46 41 72 01
stephanie.bia@altran.com

Nouvelle étape franchie dans le projet d'acquisition d'Altran par Capgemini

Signature de l'accord de rapprochement par Capgemini et Altran

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 12 août 2019 – Capgemini (Euronext Paris : CAP) et Altran Technologies (Euronext Paris : ALT) annoncent avoir franchi une nouvelle étape en vue de la création d'un leader mondial de la transformation digitale des entreprises industrielles et de technologie par la signature, le 11 août 2019, d'un accord de rapprochement (*Tender Offer Agreement*) qui énonce les termes et conditions du projet d'acquisition d'Altran par Capgemini dans le cadre d'une offre publique d'achat amicale au prix de 14 euros par action.

Cette étape fait suite à la signature de l'accord de négociations exclusives le 24 juin 2019, et à la finalisation des procédures d'information-consultation des instances représentatives du personnel requises au sein de Capgemini et d'Altran. Le Comité d'entreprise international de Capgemini a émis son avis sur l'opération le 16 juillet 2019, et le Comité central d'entreprise de l'UES d'Altran et le Comité d'entreprise européen d'Altran ont également chacun émis leur avis sur l'opération le 2 août 2019 et le 8 août 2019, respectivement.

Réuni le 9 août 2019, le conseil d'administration d'Altran a considéré à l'unanimité des membres présents ou représentés que l'offre est dans l'intérêt de la société, de ses actionnaires, de ses salariés ainsi que des autres parties prenantes, a approuvé les termes de l'offre, et a indiqué que, sous réserve des obligations qui lui incombent en vertu des lois applicables et des termes et conditions de l'accord de rapprochement, il avait l'intention de recommander aux actionnaires de la société d'apporter leurs actions à l'offre dans le cadre de l'avis motivé qui sera rendu après remise du rapport de l'expert indépendant. Le conseil d'administration d'Altran a également désigné le cabinet Finexsi en qualité d'expert indépendant.

Le dépôt de l'offre par Capgemini demeure soumis à la réalisation de diverses conditions préalables usuelles liées notamment à l'obtention d'autorisations réglementaires (comme le CFIUS aux Etats-Unis, et au titre du contrôle des concentrations). Cependant, Capgemini se réserve la possibilité d'y renoncer et de déposer l'offre publique d'achat avant la finalisation de ces dernières démarches.

L'offre sera soumise à la condition de l'obtention par Capgemini d'un nombre d'actions représentant au moins 50,10 % du capital social et des droits de vote d'Altran sur une base entièrement diluée.¹

Comme annoncé précédemment, la finalisation de ce rapprochement est envisagée d'ici la fin de l'exercice 2019.

¹ Capgemini se réserve la possibilité de renoncer à cette condition conformément à la réglementation applicable, auquel cas le seuil de caducité tel que prévu par la réglementation applicable, soit 50 % du capital ou des droits de vote (sur une base non diluée), continuera à s'appliquer.
Communiqué de presse

Informations importantes

Le présent communiqué de presse est diffusé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre d'achat, ou une sollicitation en vue d'une offre de vente, d'instruments financiers Altran Technologies.

La documentation relative à l'offre publique d'achat qui, si elle est déposée, comportera les termes et conditions de l'offre publique d'achat, sera soumise à la revue de l'Autorité des marchés financiers. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance de la documentation relative à l'offre publique d'achat lorsqu'elle sera disponible, ainsi que de tout avenant ou ajout dans la mesure où il contiendrait des informations importantes sur Capgemini, Altran Technologies et l'opération envisagée.

L'opération est notamment soumise à la réalisation de diverses conditions préalables usuelles. L'offre publique d'achat ne sera déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers qu'une fois ces conditions satisfaites (ou après renonciation à ces conditions).

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans un pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. L'offre publique d'achat ne sera pas ouverte au public dans les juridictions dans lesquelles son ouverture fait l'objet de restrictions légales. La publication, la diffusion ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est publié, diffusé ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Capgemini et Altran Technologies déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

À propos de Capgemini

Capgemini est un leader mondial du conseil, des services informatiques et de la transformation numérique. A la pointe de l'innovation, le Groupe aide ses clients à saisir l'ensemble des opportunités que présentent le cloud, le digital et les plateformes. Fort de 50 ans d'expérience et d'une grande expertise des différents secteurs d'activité, il accompagne les entreprises et organisations dans la réalisation de leurs ambitions, de la définition de leur stratégie à la mise en œuvre de leurs opérations. Pour Capgemini, ce sont les hommes et les femmes qui donnent toute sa valeur à la technologie. Résolument multiculturel, le Groupe compte plus de 200 000 collaborateurs présents dans plus de 40 pays. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 13,2 milliards d'euros en 2018. Plus d'informations sur www.capgemini.com. *People matter, results count.*

À propos d'Altran

Altran est le leader mondial incontesté des services d'ingénierie et de R&D. Le Groupe offre à ses clients une proposition de valeur unique pour relever leurs défis de transformation et d'innovation. Altran accompagne ses clients, du concept à l'industrialisation, pour développer les produits et les services de demain. Altran intervient depuis plus de 35 ans auprès des grands acteurs de nombreux secteurs : Automobile, Aéronautique, Spatial, Défense & Naval, Rail, Infrastructure & Transport, Industrie & Biens de consommation, Sciences de la vie, Communications, Semiconducteur & Electronique, Logiciel & Internet, Finance & Secteur Public. L'acquisition d'Arcent étend le portefeuille d'expertise du Groupe dans les semiconducteurs, l'expérience numérique et l'innovation en matière de conception. Altran a généré 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, avec près de 47 000 employés dans plus de 30 pays. www.altran.com

Communiqué de presse

Altran lance un centre spécialisé en « réseaux avancés » aux Etats-Unis pour aider les clients dans la transition vers la 5G

PARIS / NEW-YORK – 2 Octobre 2019 - Altran, leader mondial des services d'ingénierie et de R&D, a annoncé aujourd'hui un important projet pour la gestion des réseaux avancés, destiné à accompagner les clients à accélérer leur transition vers la 5G et la virtualisation des réseaux. Cet investissement comporte la création d'un centre spécialisé en télécommunications et réseaux avancés, installé dans les bureaux d'Altran à Manhattan; le recrutement d'experts en 5G et des technologies associées, ainsi que le développement de nouvelles plateformes logicielles qui permettront de concevoir les produits et services de demain.

Cette nouvelle équipe, basée aux Etats Unis, tirera parti de la grande expertise d'Altran en matière de réseaux et télécommunications ; expertise renforcée par l'acquisition d'Aricent en 2018.

Intégré au sein de l'actuel World Class Center d'Altran pour les *Advanced Networks* (réseaux avancés) basé en Europe, ce nouveau centre offrira des services de conseils et d'intégration à destination des fournisseurs de services de télécommunication (CSP) et des fournisseurs d'équipements de réseaux (NEP), pour les aider à construire les solutions de demain à l'aide de modèles économiques précis, de feuilles de route reposant sur le design et intégrant les meilleurs produits et services disponibles

Le centre pourra également accompagner les clients d'autres secteurs, notamment ceux de l'industrie des logiciels, de l'automobile et des sciences de la vie. Au travers de la création de réseaux 5G privés et d'autres services de R&D numériques, le centre les aidera à développer de nouveaux cas d'utilisation et à monétiser de nouveaux services.

« Le déploiement de la 5G change la donne et nécessite des infrastructures logicielles solides et rentables ainsi que des plateformes capables d'alimenter la nouvelle génération de solutions sans fil, pour l'internet des objets, la réalité mixte et les applications pour véhicules autonomes. Altran dispose d'une position unique pour offrir les services de conseil et d'intégration nécessaires, et cet investissement assure que nous restions à la pointe de ce domaine », déclare **Pascal Brier, Directeur général adjoint en charge de la Stratégie, de la Technologie et de l'Innovation d'Altran**. « En devenant notre partenaire, les fournisseurs d'équipements de réseaux, les fournisseurs de services de télécommunication ainsi que les sociétés de tous secteurs seront mieux préparés à faire face aux défis créés par les environnements virtualisés et à mener la prochaine vague de transformation numérique liée aux communications. »

Le nouveau centre basé en Amérique du Nord offrira des services dans les domaines de la 5G, de la virtualisation de réseaux, du développement des réseaux natifs du cloud et d'intégration Open Source. Parmi les offres spécifiques sont inclus :

- **Des services d'études des modèles économiques**: industries ciblées, cas d'utilisation et exigences commerciales
- **Le déploiement rapide des nouveaux services** : services de conception numérique, architecture et exigences techniques, et déploiement automatisé
- **Des solutions en IoT** : agrégation et rationalisation des données, traitement cognitif et application par l'entreprise
- **Des réseaux agiles** : opérations automatisées, multiservices convergents définis et virtualisés par logiciel du périmètre au centre
- **Des opérations modernes** : opérations organisées par service, OSS en circuit fermé et capacité à exploiter des solutions RPA
- **Les meilleures solutions disponibles** : un écosystème multi-fournisseurs, applications et programme intégré conçus par micro services et gestion des fournisseurs
- **Une intégration complète de l'entreprise** : conception d'un flux de travail intelligent, intégration des applications, déploiement et opérations

Les *World Class Centers* d'Altran offrent à leurs clients des services de pointe, une expertise technologique et des modèles innovants adaptés à leurs besoins. Pour plus d'informations sur le *World Class Center Advanced Networks* d'Altran, veuillez visiter : <https://www.altran.com/fr/fr/world-class-centers/>

À propos d'Altran

Altran est le leader mondial incontesté des services d'ingénierie et de R&D. Le groupe offre à ses clients une proposition de valeur unique pour relever leurs défis de transformation et d'innovation. Altran accompagne ses clients, du concept à l'industrialisation, pour développer les produits et les services de demain. Altran intervient depuis plus de 35 ans, déployant son expertise dans de nombreux secteurs : automobile, aéronautique, spatial, défense et naval, ferroviaire, infrastructure et transports, énergie, industrie et grand consommation, électronique, logiciels et internet, finance et secteur public. L'acquisition d'Arcent étend le portefeuille d'expertise du Groupe dans les semiconducteurs, l'expérience numérique et l'innovation en matière de conception. En 2018, Altran a généré 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires, avec environ 47 000 employés dans plus de 30 pays.

Contact

Stéphanie Bia

Directrice de la Communication et des Relations investisseurs du Groupe

Tél : + 33 (0)1 46 41 72 01

stephanie.bia@altran.com